

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3
du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AA 47 09 0185 05

Petite parcelle de terre supportant une cabane en ruine.

FRANDESCAS 68 ca

'Plante': C- 244

XA 47 22 0069 01

Parcelle de terre imbriquée dans un ilot.

ANDIRAN 17 a 20 ca

'Couroussau': C- 341(A)- 341(B)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **21/09/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> .